

Contribution pour une politique de « Salut public »

La crise financière survenue au début de l'année 2007 a déclenché la crise économique et sociale qui se prolonge encore. On aura noté que la grande majorité des économistes et des politiques qui s'évertuaient à démontrer que la mondialisation ne pouvait qu'être heureuse ont été pris au dépourvu. Seule une petite minorité qui n'a généralement pas la faveur des grands médias considérait que cette crise ne manquerait pas de se manifester à un moment ou à un autre.

Les débats sur les causes, les conséquences et les remèdes à apporter font florès. Les mêmes qui pendant longtemps se trompaient sur toute la ligne et qui n'ont rien vu venir nous ont expliqué au début de la crise financière que l'Etat devait intervenir. Ils l'ont fait avec la même assurance que celle qu'ils manifestaient pour ressasser que le trop d'Etat était le problème majeur de la France. Si sur ce sujet la réalité a contraint les plus réalistes à inverser complètement leur discours, il n'en est pas de même sur toutes les questions. Ils étaient hier tous des chantres du libre échange, ils nous mettent maintenant en garde contre les tentations protectionnistes. Quelques uns, ont bien sûr infléchi leur discours sur cette question mais leur manque de conviction laisse supposer qu'ils cherchent plutôt à esquiver le risque d'être une nouvelle fois pris à contre pied par les faits.

Depuis les années quatre vingt et la victoire idéologique du libéralisme, le protectionnisme est devenu un gros mot. Au cours des dernières années ceux qui osaient le prononcer étaient immédiatement taxés d'archaïsme et voués aux gémonies. La quasi-totalité des économistes, adeptes du libre échange, ont banni toute réflexion sur cette question taboue. Le Président Sarkozy veut faire croire aux Français qu'il a la volonté de les protéger mais répondant à un journaliste lors de sa conférence de presse du 1^{er} mars 2009¹, il a confirmé que pour lui le protectionnisme est « *un gros mot* » et il a affirmé qu'il n'était pas et qu'il n'avait jamais été protectionniste. Jean-François Khan, qui fut candidat du Modem aux élections européennes de juin 2009 déclarait, peu de temps avant, sur une radio à propos du protectionnisme qu'il fallait le mettre en pratique mais surtout ne pas en parler. Le G20 des 14 et 15 novembre 2008 dans sa déclaration finale « *s'est engagé à refuser le protectionnisme et à préserver un monde "ouvert aux échanges"* ». Il a, depuis, réitéré cette position notamment dans sa

¹ Conférence de presse de M. Nicolas Sarkozy Président de la République, à l'issue de la réunion informelle des chefs d'Etat ou de Gouvernement de l'Union européenne, Bruxelles - Dimanche 1er mars 2009.

déclaration du sommet des 26 et 27 juin 2010 « *Nous avons maintenu notre ferme détermination à résister au protectionnisme.* ».

Entre les deux mythes que sont le libre échange et l'autarcie, il y a la réalité économique du capitalisme : le protectionnisme

Il est un fait que depuis le milieu des années 1970, une grande majorité des élites, politiques, économistes, financiers, technocrates, hommes d'affaires se sont attachés à promouvoir des politiques libre-échangistes. Mais en réalité le libre échange est un mythe, il n'existe pas et n'a jamais existé même dans les économies les plus ouvertes. La concurrence « *libre et non faussée* » à l'échelle mondiale, ou seulement entre plusieurs pays, est tout simplement un leurre. Parce que les conditions d'un marché de concurrence pure et parfaite sont totalement irréalistes et qu'aucune économie n'est totalement ouverte. De même, à l'autre extrémité du champ commercial, la prohibition ne s'exerce jamais sur l'ensemble des biens et des services. Aucun pays ne peut vivre en autarcie ne serait-ce que parce qu'il ne dispose pas de toutes les matières premières dont il a besoin. Ainsi, aux deux extrêmes, libre échange et autarcie sont deux idéologies chimériques. La réalité c'est le protectionnisme, plus ou moins intensifié suivant les périodes, suivant les politiques suivies, suivant le point où se situe le curseur entre libre échange et autarcie. Comme l'écrivait fort justement l'historien de l'économie Paul Bairoch : « *Le mythe qui veut que le protectionnisme ait provoqué la crise de 1929 et la dépression des années trente nous conduit à examiner une autre légende plus répandue et beaucoup plus importante de l'histoire à long terme des politiques commerciales. Exprimée ainsi : "Le libre-échange est la règle, le protectionnisme l'exception", c'est presque un des dogmes de l'économie néo-classique. Combien de fois avons-nous entendu parler de l'âge d'or du libre-échange, duquel se démarqua le protectionnisme des années vingt et trente ? Les quelque trois années que j'ai passées au GATT, "temple du libre-échange", m'ont rendu particulièrement sensible à ce mythe. La vérité est que, dans l'histoire, le libre-échange est l'exception et le protectionnisme la règle.* »²

La politique libre échangiste

« *La doctrine simpliste du libre-échangisme, et son application brutale, est une des plus funestes erreurs qui ont dominé les politiques des vingt-cinq dernières années. Jamais la constatation de Rabelais n'a eu plus de sens : "L'ignorance est mère de tous les maux". C'est cette ignorance qu'il convient de dénoncer*

² Paul Bairoch, « *Mythes et paradoxes de l'histoire économique* », La découverte/poche, 1^{er} tirage janvier 1999, suite du 1^{er} tirage décembre 2008, page 31.

et qu'il faut combattre partout où elle s'affirme, dans toutes les universités dans tous les pays, et dans toutes les organisations internationales. »³

Maurice Allais, prix Nobel d'économie

Bien que le libre échange soit illusoire, imprégnés de l'idéologie libérale, depuis Thatcher et Reagan, de nombreux gouvernements et instances économiques internationales (Commission économique européenne, FMI, Banque mondiale, OCDE, OMC, etc.) conduisent, imposent ou préconisent des politiques libre-échangistes. Celles-ci visent essentiellement à mettre en concurrence l'ensemble des économies de tous les pays du monde. Pour cela, au nom de « *la concurrence libre et non faussée* » parées de toutes les vertus, les économies doivent s'ouvrir à toute force. Cette ouverture consiste essentiellement à supprimer les prohibitions, les quotas d'importation, les droits de douane ainsi que les subventions aux exportations et permettre la libre circulation des capitaux. Selon l'idéologie libérale, seuls les coûts à la production doivent déterminer le prix d'un produit ou d'un service sur le marché mondial.

Par contre, au nom de la liberté économique, d'autres aspects intervenant puissamment dans les échanges internationaux ne sont pas pris en compte. Il en est ainsi de la valeur relative des monnaies, de la fiscalité, du niveau des salaires, des droits sociaux, du respect de l'environnement. Ils sont selon la théorie libérale des « avantages comparatifs ».

Pourtant lorsque des pays pratiquent une dévaluation compétitive de leur monnaie, comme ce fut le cas récemment de pays comme la Grande Bretagne (environ 40%) ou la Pologne (30%) qui n'ont pas intégré l'Euro, cela revient au même que s'ils avaient institué des droits de douane de ce montant sur toutes leurs importations et des subventions à cette hauteur sur toutes leurs exportations. Il en est de même pour les politiques fiscales ou pour les prélèvements sociaux, lorsque les entreprises sont exonérées partiellement voire totalement. Les coûts de production sont ainsi fortement réduits. Les salariés en supportent alors les conséquences par une augmentation de leurs contributions et une réduction des prestations qui leur sont servies. Ce dispositif est équivalent à une subvention aux entreprises et il a, là aussi au regard des échanges internationaux, les mêmes effets que des droits de douane et des subventions à l'exportation.

Pourtant ces pratiques ont un inconvénient majeur : contrairement aux droits de douane et aux subventions à l'exportation qui peuvent être sélectifs, elles sont complètement aveugles puisqu'elles concernent généralement la totalité des produits, ceux qui ont besoin d'être protégés comme ceux pour lesquels ce n'est

³ Maurice Allais, « *La mondialisation la destruction des emplois et de la croissance* », Clément Juglar, 1999, page 227

pas souhaitable. Ainsi, la dévaluation compétitive renchérit le coût des matières premières et de l'énergie dont le pays concerné a souvent un grand besoin alors que celles-ci peuvent en être judicieusement exonérées de droits de douane. On le voit par ces exemples, les politiques libre-échangistes induisent des effets économiques fortement négatifs.

Les libéraux prétendent que les systèmes sociaux capitalistes mettent en concurrence les entreprises, or dans le cadre des politiques libre-échangistes c'est en réalité les entreprises multi nationales qui mettent les systèmes sociaux en concurrence comme l'a relevé Jacques Sapir : *« Le libre-échange entre des pays ayant des systèmes sociaux et fiscaux différents n'organise pas la concurrence entre les entrepreneurs, mais entre les choix sociaux et fiscaux des citoyens de ces pays. Or, s'il est légitime que des projets entrepreneuriaux soient mis en concurrence, car ils relèvent du monde du marché, les cadres sociaux et fiscaux traduisent des choix politiques collectifs. Ils relèvent d'un espace radicalement différent de celui du marché. Vouloir les mettre en concurrence revient à faire voter des citoyens d'un pays sur les choix dans un autre pays. Il y a non seulement une négation du principe de la démocratie, mais surtout une profonde imposture à prétendre alors que le libre-échange valide l'efficacité de choix économiques. »*⁴.

Les multinationales qui investissent et produisent dans les pays à bas coût de main-d'œuvre ne le font que partiellement pour alimenter les marchés intérieurs de ces pays. Puisqu'en effet, l'essentiel de ces productions sont vendues à des prix très concurrentiels dans les pays développés. Notons au passage qu'elles en profitent pour réaliser des marges considérables. Ainsi, des salariés, travaillant dans des systèmes sociaux profondément différents sont mis en concurrence. En résulte, dans les pays développés : le chômage de masse mais aussi la pression sur les salaires, principalement sur ceux des emplois les moins qualifiés. Il n'est donc pas étonnant que la part des salaires dans la valeur ajoutée ait fortement régressé dans les pays développés⁵ et que l'endettement privé qui a explosé dans nombre d'entre eux n'ait été le plus souvent que la conséquence de cette baisse de pouvoir d'achat.

⁴ Jacques Sapir, La fin de l'Eurolibéralisme, Seuil, janvier 2006, p 142

⁵ Cf. : Rapport au président de la République de la Mission présidée par Jean-Philippe Cotis, Directeur général de l'Insee « Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France », 13 mai 2009. p 39. « Part des salaires dans la valeur ajoutée avec correction du taux de salarisation » : Allemagne 1980-71 %, 2006-63 % ; Australie 1980-70 %, 2006-62 % ; Belgique 1980-73 %, 2006-67 % ; Canada 1980-66 %, 2006-63 % ; Etats-Unis 1980-70 %, 2006-64 % ; **France 1980-76 %, 2006-65 %** ; Italie 1980-71 %, 2006-63 % ; Japon 1980-78 %, 2006-64 % ; Norvège 1980-63 %, 2006-53 % ; Pays-Bas 1980-75 %, 2006-65 % ; Royaume-Uni 1980-75 %, 2006 70 % ; Suède 1980-77 %, 2006-67 %.

Dans ces conditions, à moins de trouver des créneaux d'activité qui les mettent, au moins pour un temps à l'abri, il n'est pas possible pour de nombreuses entreprises des pays développés d'être compétitives. Elles ont beau limiter les salaires et les avantages sociaux, organiser la précarité des emplois et durcir les conditions de travail pour augmenter la productivité, elles ne peuvent résister face à celles qui sont implantées dans des pays dont les salaires sont 5, 10, 30 fois moins élevés que les nôtres suivant les qualifications, qui n'ont pas ou peu de protection sociale, quasiment aucune normes environnementales à respecter et souvent des taux de change très favorables. Le choix pour ces entreprises se résume souvent à celui-ci : périlcliter ou délocaliser et le plus souvent installer les nouvelles productions dans les pays à bas salaires et à capacités technologiques.

La nécessité d'échanges internationaux

La répartition sur la planète des ressources, en particulier des matières premières et de l'énergie, est inéquitable et nullement en adéquation des besoins de chaque pays. Il est donc nécessaire à ceux qui en sont dépourvus, ou qui n'en ont pas suffisamment, d'en acquérir régulièrement à ceux qui ont des surplus. Pour acheter des biens à l'étranger, il faut en vendre d'autres au même pays ou à d'autres pays. En effet, excepté les Etats-Unis dans le système mondial actuel, il n'est pas possible à une Nation d'avoir durablement sa balance des paiements déficitaire, sauf à perdre son indépendance. Les échanges internationaux sont donc une nécessité.

La question est donc : comment s'organisent les échanges internationaux ?

Il faudrait revenir à l'état d'esprit qui a présidé à la rédaction de « **La Charte de la Havane** » de 1948. Elle organisait le commerce international en visant dans son article 1^{er} d' « *Atteindre les objectifs fixés par la Charte des Nations Unies, particulièrement le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et les conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social envisagés à l'article 55 de cette Charte.* ». Malheureusement les Etats-Unis n'ont pas ratifié cette charte et ce sont le GATT puis l'OMC qui se substituèrent à elle avec comme seul objectif le libre échange. Cette charte admettait le protectionnisme comme la libéralisation des échanges dès lors qu'ils concourraient à la réalisation des objectifs de la charte. En particulier ceux mentionnés aux 1 et 2 de l'article 1 :

« 1. Assurer une ampleur toujours croissante du revenu réel et de la demande effective, développer la production, la consommation et les échanges de marchandises, et contribuer ainsi à l'équilibre et à l'expansion de l'économie mondiale.

2. Aider et stimuler le développement industriel ainsi que le développement économique général, particulièrement en ce qui concerne les pays dont le

développement industriel est encore à ses débuts, et encourager le mouvement international des capitaux destinés aux investissements productifs. »

Les Etats membres s'engageaient au maintien de l'emploi à l'intérieur de leur pays mais aussi à ne pas mettre en œuvre des politiques mercantilistes comme le spécifiait l'article 3. 2. : « *Les mesures mises en œuvre pour maintenir l'emploi, la production et la demande seront compatibles avec les autres objectifs et dispositions de la présente Charte. Les Etats Membres chercheront à éviter les mesures qui auraient pour effet de mettre en difficulté la balance des paiements d'autres pays.* ». Cette nécessité d'équilibrer les échanges internationaux était notamment confirmée à l'article 21 4. c) : « *Les Etats Membres s'engagent à tenir dûment compte dans l'application de leur politique nationale, de la nécessité de rétablir l'équilibre de leur balance des paiements sur une base saine et durable et du fait qu'il est souhaitable d'assurer l'utilisation rationnelle des ressources productives.* »

Ainsi en 1948, le protectionnisme n'était pas considéré comme un « gros mot » mais comme un moyen, parmi d'autres, de contribuer à la croissance, à l'emploi et à l'équilibre des relations commerciales internationales. **Le développement de tous les pays ne devait pas reposer sur la concurrence mais sur la coopération.**

Protectionnisme au niveau européen

Dans son ouvrage « La mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance », Maurice Allais après avoir montré les méfaits des politiques libre-échangistes tire des conclusions majeures : « *De l'ensemble de cet ouvrage résultent quatre conclusions tout à fait fondamentales :*

- *Une mondialisation généralisée des échanges entre des pays caractérisés par des niveaux de salaires très différents aux cours des changes ne peut qu'entraîner finalement partout, dans les pays développés comme dans les pays sous-développés, chômage, réduction de la croissance, inégalités, misères de toutes sortes. Elle n'est ni inévitable, ni nécessaire, ni souhaitable.*

- *Une libéralisation totale des échanges et des mouvements de capitaux n'est possible, elle n'est souhaitable que dans le cadre d'ensembles régionaux groupant des pays économiquement et politiquement associés et de développement économique et social comparable.*

- *Il est nécessaire de réviser sans délai les Traités fondateurs de l'Union Européenne tout particulièrement quant à l'instauration d'une préférence communautaire.*

- *Il faut de toute nécessité remettre en cause et repenser les principes des politiques mondialistes mises en œuvre par les institutions internationales, tout*

particulièrement par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). »⁶

Ce que préconise le MRC dans son programme de Salut public rejoint ces conclusions : « *La nécessaire protection du progrès social et de l'équilibre de l'environnement conduisent à organiser les échanges entre des zones géographiques relativement homogènes, avec des mesures raisonnables de protection à l'intérieur de ces zones.* »⁷. Au sein de l'Union européenne, à fin de tenir compte de la diversité des modèles sociaux et des niveaux de salaire, la création de montants compensatoires semblables à ceux qui furent utilisés, dans le passé, pour l'agriculture seront des instruments adaptés pour accompagner la traduction dans les faits d'une véritable préférence communautaire. Vis-à-vis des autres zones géographiques il s'agit de mettre en place au niveau européen, ce que le MRC les préconise depuis de nombreuses années : des « eco-socio-taxes » sur des produits, originaires des pays à faible niveau de protection sociale et écologique, qui entrent dans l'union européenne.

Peut-on considérer, aujourd'hui, que la crise aidant l'absurdité du libre échange et de la liberté de circulation des capitaux portés par l'idéologie libérale est avérée et que le protectionnisme selon David Colle peut muer et renaître : « *On pensait le protectionnisme en train de s'éteindre lentement, expression de nations vieillissantes arc-boutées sur des principes désuets. Il semble bien vivace et capable de muer pour mieux renaître. Et la crise actuelle peut n'être, en définitive, qu'un alibi. Nous allons voir en effet que le protectionnisme est aujourd'hui plus offensif que simplement défensif.* »⁸ ?

Pour ma part, je n'en doute pas mais nous devons encore convaincre sans relâche pour que cela advienne.

Si elle n'est pas accompagnée d'une politique monétaire et d'une politique industrielle, la mise en pratique de politiques protectionnistes ne permettra pas, à elle seule, d'atteindre nos objectifs en ce qui concerne l'emploi et la croissance en France et en Europe,

La monnaie unique

Le choix de substituer l'euro aux monnaies nationales comme « monnaie unique », plutôt que comme monnaie commune, a mis en évidence les disparités

⁶ Maurice Allais, « *La mondialisation la destruction des emplois et de la croissance* », Clément Juglar, 1999, pages 53 et 54

⁷ MRC, **Citoyens militants - décembre 2009**, Programme de Salut Public, paragraphe 13 : Des protections contre le dumping monétaire, social et environnemental.

⁸ David Colle, *Protectionnisme et avènement des nations* p 19, in : *D'un protectionnisme à l'autre La fin de la mondialisation ? Rapport Anteios 2010 coordonné par David Colle*, Presses Universitaires de France, septembre 2009

économiques des pays membres de la zone euro. Dans un rapport que j'avais présenté en 1992⁹ devant la « **Délégation de l'Assemblée Nationale pour les Communautés européennes** » je critiquais ce choix. Je mettais notamment en évidence qu'il s'agissait d'un modèle inadapté à la variété des réalités économiques des pays européens. Les structures économiques de chacun étant fort différentes, les critères d'inflation et de dette publique ne pouvaient avoir les mêmes conséquences pour le développement et la croissance des uns et des autres. D'autant faisais-je valoir que : « *Il n'est pas assuré que, pour des pays très éloignés des critères de convergence, l'intérêt de participer à une monnaie unique justifie les efforts exceptionnels pour remplir ces critères. La monnaie unique est, certes, possible dans un ensemble national hétérogène, ou coexistent des régions plus riches et plus développées que d'autres, mais ou la solidarité nationale joue grâce aux transferts résultant d'une fiscalité différentielle ou de dépenses sélectives et à une réallocation de l'épargne des zones riches vers les zones les moins développées. Mais, dans un espace comme la Communauté, ou les transferts de solidarité sont encore embryonnaires, la discipline nécessaire à la participation à une monnaie unique n'est pas compensée.* »¹⁰. Il apparaît clairement aujourd'hui que réaliser la monnaie unique sans organiser ces transferts de solidarité a été une erreur fondamentale.

En satisfaisant aux fameux « critères de convergence », les économies des pays de la zone Euro devaient converger. Cela voulait dire dans l'esprit du traité de Maastricht que les différences devaient progressivement disparaître. J'avais noté que la notion de convergence pouvait être interprétée comme : « *l'étape qui précède la fusion pour acquérir un caractère unidimensionnel.* »¹¹. Je faisais remarquer qu'en fait le traité de Maastricht tentait d'amorcer une « *convergence "nominale" concernant des variables qui influent plus directement sur la stabilité du taux de change (inflation, coûts salariaux unitaires, positions budgétaires...)*. La deuxième forme de convergence économique, la convergence "réelle", la plus importante aux yeux de votre Rapporteur, est constituée par le rapprochement "vers le haut" des conditions économiques et sociales (niveau de vie, emploi...) entre pays ou régions de la Communauté.»¹². En 1992 cette convergence me semblait impossible à atteindre, près de vingt ans plus tard la démonstration en a été faite. Depuis le 1^{er} janvier 1999 et la fixation des taux de conversion des anciennes monnaies nationales avec l'Euro, le taux d'inflation a été supérieur à celui de l'Allemagne dans tous les pays de la zone Euro et très supérieur dans plusieurs pays, en particulier en Grèce (27 %) et en Espagne

⁹ **Rapport d'information** (N° 3058), déposé par la Délégation de l'Assemblée Nationale pour les Communautés européennes « *sur la situation économique des Etats membres de la Communauté et les politiques de convergence, dans la perspective de l'Union économique et monétaire* », présenté par M. Jean-François DELAHAIS, enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 24 novembre 1992

¹⁰ *Ibid.*, page 58

¹¹ *Ibid.*, page 52

¹² *Ibid.*, page 52

(19 %). La monnaie unique ne permet évidemment pas de procéder aux corrections qui seraient nécessaires et de ce fait cela se traduit par une perte de compétitivité de ces pays.

J'affirmais également dans ce rapport que les critères retenus impliquaient des politiques budgétaires rigoureuses qui auraient des effets récessifs prolongés. Les programmes de convergence qui étaient mis en œuvre simultanément dans plusieurs Etats membres auraient immanquablement un effet négatif sur la demande. L'objectif d'inflation fixé à 2 % dans la charte de la Banque Centrale Européenne a eu pour conséquence une politique monétaire restrictive et une surévaluation de l'Euro. Ainsi, même si depuis l'époque de mon rapport les critères de convergence n'ont pas toujours été respectés par la plupart des pays, la lutte contre une inflation qui a disparue, dans plusieurs pays dont la France, conjuguée à la surévaluation de l'Euro et à une ouverture croissante des économies européennes ont fait que l'Europe a été une zone de dépression. Depuis 1999 la zone euro a eu une croissance très faible. Plus faible que les Etats-Unis, plus faible que le Japon, plus faible que les pays européens qui ne sont pas dans la zone euro !

Sauf à accepter que le chômage s'étende encore, que la France se désindustrialise complètement et se désagrège, il n'est pas possible de continuer ainsi, de rester prisonnier de cette monnaie unique.

Depuis l'origine le MRC fait des propositions constructives autour de ce qu'il juge essentiel pour tracer des perspectives et tenter de trouver les compromis nécessaires avec l'ensemble de la gauche et notamment avec le Parti socialiste. Aujourd'hui la même préoccupation apparaît dans le « **Programme de salut public** ». En effet si ce texte évoque bien les risques d'éclatement de la zone euro : « *Faute d'une politique de change adaptée ou d'une protection commerciale adéquate, on ne peut pas exclure que des évolutions divergentes au sein de la zone euro conduisent celle-ci à l'éclatement.* »¹³, il ne prend pas en compte cette hypothèse dans les propositions « *Refusons de parier sur le pire. Agissons pour que l'Allemagne accepte enfin ce qu'elle refuse mais qui est dans la logique des choses* »¹⁴.

La construction européenne, depuis l'Acte Unique entré en vigueur le 1^{er} juillet 1987, a coûté beaucoup d'efforts et de sacrifices à la France et aux Français et il est souhaitable de rechercher une sortie par le haut qui de toute évidence serait la solution qui demanderait certainement le moins de nouveaux sacrifices. Convaincre l'Allemagne mais aussi les autres pays serait donc une bonne chose.

¹³ MRC, **Citoyens militants - décembre 2009**, Programme de Salut Public, page 5 : La France prise au piège.

¹⁴ *Ibid.*, page 5

Toutefois pour convaincre il ne sera vraisemblablement pas suffisant de discourir, de discuter. Dans le passé pour obtenir ce qu'ils voulaient, ou en tous cas l'essentiel de ce qu'ils voulaient, De Gaulle et Thatcher ont su créer un rapport de force en menaçant de façon crédible. Il faudra probablement en venir là et donc aller jusqu'à menacer de sortir de l'Euro. Peut-être même faudra-t-il commencer à prendre des mesures qui montreront notre ferme volonté de sortir de l'Euro si nos partenaires ne comprennent pas qu'un gouvernement de « Salut public » ne peut accepter encore et encore l'austérité qu'impliquerait une politique monétaire inchangée.

Si une sortie volontaire de l'Euro ou un éclatement de la zone ne sont pas les solutions qui ont notre préférence, l'une d'elles peut néanmoins s'imposer. Il me semble donc impératif de nous y préparer et de les intégrer pleinement à nos propositions. Dans les deux cas il faudra être prêts à mettre en œuvre les solutions pratiques qui permettront à notre économie de ne pas trop en souffrir. Dans le cas d'une sortie volontaire, il faudra une claire vision de l'action politique à conduire. Si cette hypothèse devait être brandie ou menée à terme elle devrait, à mon sens, faire l'objet d'un référendum, au préalable. Une telle décision appartient, de toute évidence, au peuple français même s'il a été injustement spolié de son « Non » au référendum sur le traité constitutionnel en 2005. L'adhésion du peuple à cette politique du gouvernement de « Salut public » serait ainsi fortement exprimée et accentuerait le poids et la crédibilité de ce dernier, dans les négociations avec nos partenaires européens. Il va sans dire que la campagne pour ce référendum sera rude. La plupart des politiciens qui ont soutenu la construction européenne depuis des années, les groupes d'intérêt qui en tire de nombreux avantages, la plupart des médias... bref à peu près tous ceux qui ont fait campagne pour le « Oui » au traité constitutionnel se déchaîneront et ne reculeront, une fois de plus, devant aucun procédé, aucun artifice, aucun mensonge pour tromper le peuple. Mais je crois que nous pouvons néanmoins être confiants : par son « Non » en 2005, le Peuple français a montré sa maturité politique.

Une de nos tâches importantes d'ici 2012 est donc de bien nous préparer à la conduite de cette politique. Les adhérents du MRC et nos sympathisants bien sûr mais nous devons aussi lancer et entretenir ce débat dans toute la société et préparer l'opinion. Je suis convaincu qu'ici et là existent des forces et des compétences qui seront réceptives. Ce sera aussi pour l'opinion une preuve que nous pouvons réellement redresser la France.

Jean-François DELAHAIS